



INFO' SOUASTRE

Mai 2023

Commune de Souastre

2, rue de Bienvillers-au-Bois - 62111

Tél. : 03.21.48.51.87

Mél : mairie.souastre@orange.fr

Site Internet : www.souastre.fr

Lundi 8 MAI 2023 :

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945



L'ensemble de la population, les anciens combattants, les élus, les présidents d'association, les enseignants ainsi que les enfants des écoles sont cordialement invités à participer à la cérémonie commémorant le soixante-dix-huitième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie :

- . 11h00 : rassemblement devant la mairie et départ du défilé vers les monuments aux morts.
- . Lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants.
- . Appel des morts puis dépôts de gerbes.
- . Hymne national.
- . Retour à la salle des fêtes pour le vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants.

Nous remercions vivement les enfants de venir avec un petit bouquet afin de fleurir notre monument en hommage aux habitants de Souastre, civils et militaires, morts pour la France.



Rappel : le badge d'accès déchèteries sera obligatoire après le 4 septembre 2023.

N'oubliez pas de le demander via le site internet du SMAV ou télécharger le formulaire de demande papier. Le badge sera nécessaire pour avoir accès aux déchèteries du SMAV (les plus près pour nous sont Bucquoy et Rivière...). Attention l'accès à la déchèterie de Pas-en-Artois ne sera plus possible pour notre commune après le 04/09/2023, voir fin d'année 2023 au plus tard.

Les réflexes à adopter pour réduire les déchets :

- Broyer ses déchets verts à domicile - Réduire les tontes de pelouse et en faire une ressource utile - Composter ses déchets biodégradables.

Comptes administratifs 2022

Les élus ont validé le budget principal ainsi que le budget prévisionnel lors des deux dernières séances du conseil municipal. Vous trouverez ci-dessous les comptes financiers de la commune et du service des eaux et assainissement pour l'année 2022. Ils restent excédentaires.

Concernant les taux d'imposition des taxes foncières (bâtie et non bâtie), il n'y a pas d'augmentation prévue cette année 2023 par la commune (malgré l'augmentation de l'état de 7,1% sur les bases de valeur locative qui servent de calcul à l'impôt), par contre une légère augmentation sur les résidences secondaires où le taux passe de 12.96 à 15.00%.

A la suite de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales prévue par la loi, les taux ont été gelés, il n'en est donc pas fait mention. Par contre la taxe d'habitation revient pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principal : n'oubliez pas de déclarer avant le 1^{er} juillet 2023 que vous habitez bien votre logement.

Maintien identique des tarifs du prix de l'eau, redevances comprises.

COMMUNE

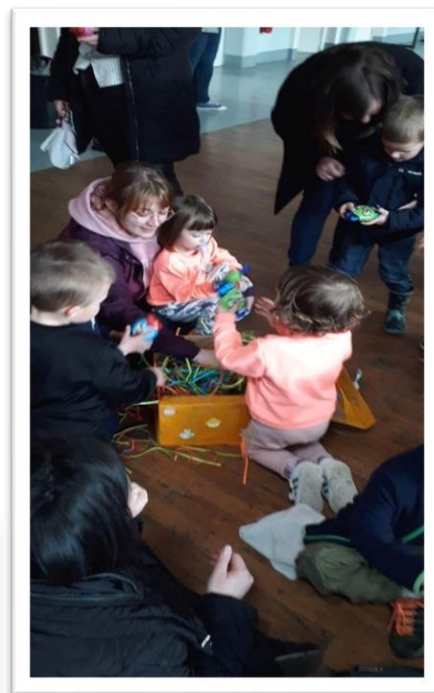
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		303 604.10 €	22 283.59 €		22 283.59 €	303 604.10 €
Part affectée à investiss		22 283.59 €				22 283.59 €
Opérations de l'exercice	179 255.10 €	213 087.29 €	21 464.85 €	51 236.39 €	200 719.95 €	264 323.68 €
Totaux	179 255.10 €	494 407.80 €	43 748.44 €	51 236.39 €	223 003.54 €	545 644.19 €
Résultat de clôture		315 152.70 €		7 487.95 €		322 640.65 €
Besoin de financement Excédent de financement			7 487.95 €	ligne 001	à inscrire en recettes d'investissement	
Restes à réaliser DEPENSES Restes à réaliser RECETTES						
Besoin total de financement Excédent total de financement			7 487.95 €			

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		42 511.61 €	15 251.76 €		15 251.76 €	42 511.61 €
Part affectée à investiss		15 251.76 €				15 251.76 €
Opérations de l'exercice	52 232.49 €	81 350.26 €	44 290.49 €	46 740.41 €	96 522.98 €	128 090.67 €
Totaux	52 232.49 €	108 610.11 €	59 542.25 €	46 740.41 €	111 774.74 €	155 350.52 €
Résultat de clôture		56 377.62 €	12 801.84 €			43 575.78 €
Besoin de financement Excédent de financement			12 801.84 €	ligne 001	à inscrire en dépenses d'investissement	
Restes à réaliser DEPENSES Restes à réaliser RECETTES						
Besoin total de financement Excédent total de financement			12 801.84 €			

Retour en image sur les dernières manifestations « Pâques » organisées par la commune et l'APE.





Dates à retenir :

08/05/2023 : Cérémonie commémorative du 08/05/1945.

10/06/2023 : rallye touristique de Rivière, des voitures anciennes traverseront notre village de 13h30 à 17h00.

17/06/2023 : kermesse des écoles du R.P.I. cette année ce sera à Sailly-au-bois.

Le détail des festivités du 14/07/2023 et de la fête communale dernier week-end du mois de juillet vous sera diffusé dans notre prochain info 'Souastre.